

## URGENCE AIDE

---

Par Profil supprimé Postée le 06/11/2012 18:11

Bonjour,

Je suis une maman d'un adolescent de 16 ans qui est confronté à des gros problèmes de drogue et autres addictions depuis plusieurs années. L'année dernière il a été hospitalisé au CMP de Clermont Ferrand, service Pass-Aje suite à une tentative de suite en avalant des graines de datura. A la suite de cette hospitalisation il était suivi une fois par mois par le psychiatre qui l'avait en charge dans le service où il avait été hospitalisé.

Depuis un mois il a été admis de nouveau dans le même service pour un sevrage pour lequel il semblait être demandeur. Au bout de 15 jours il a fait une fugue de cet établissement mais heureusement a été retrouvé sain et sauf. Depuis le médecin l'a mis en chambre d'isolement pour éviter toute autre tentative de fugue. Maintenant le médecin pense qu'il vaudrait mieux une structure fermée pour mon fils mais elle s'est renseignée et il paraîtrait qu'il n'existe pas de centres fermés pour jeunes dans le même cas que mon fils. La seule proposition pour l'instant est l'hôpital psychiatrique Ste Marie de Clermont Ferrand. Et je suis très inquiète car il va être "mêlé" avec tous les cas de pathologies diverses et variées. Or est-ce vraiment le bon endroit pour mon fils ? Existe-t-il des structures (publiques ou privées) plus adaptées mais fermées quelque part en France ? Car l'urgence pour l'instant est sa protection, afin qu'il ne finisse pas dans la rue, et aussi le sevrage. Je suis vraiment très inquiète. Merci de votre compréhension.

Cordialement.

---

### Mise en ligne le 08/11/2012

Bonjour,

Il n'existe pas à notre connaissance de service "fermé" en addictologie. Les unités hospitalières d'addictologie sont des services "ouverts" accueillant généralement pour des séjours n'excédant pas une dizaine de jours des consommateurs désireux d'être hospitalisé le temps du sevrage.

La situation que vous exposez est complexe dans la mesure où différentes problématiques se superposent. Les addictions, la tentative de suicide, la fugue sont les témoins de l'extrême grande souffrance psychique de votre fils. Nous pouvons comprendre votre inquiétude et vos doutes à le voir hospitaliser en psychiatrie mais nous ne sommes pas en mesure de vous renseigner sur des alternatives à la psychiatrie telles que vous les souhaiteriez. L'urgence semblant être de mettre votre fils à l'abri de lui-même, nous ne pouvons que vous encourager à tenter d'envisager avec le psychiatre qui le suit le cadre de prise en charge le plus adaptée parmi les possibles.

Nous ignorons si le psychiatre vous a fait part de l'éventualité d'un quelconque trouble psychique chez votre fils mais nous nous permettons de vous orienter vers une association, l'UNAFAM, venant en aide aux familles confrontées à ce type de difficultés. Ils disposent d'un service d'accueil téléphonique, "Ecoute Famille", que l'on peut joindre au 01 42 63 03 03 du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h (appel non surtaxé).

Si vous le souhaitez, vous pouvez également trouver soutien et conseils auprès de nos écoutants en nous téléphonant au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7/7, de 8h à 2h).

Bien à vous.

---